

Appel à projets 2011

« Des initiatives pour l'accès à l'éducation pour tous » « PRIX EDMOND PROUST »

Mesdames, Messieurs,

Le Fonds MAIF pour l'Education vous invite à prendre connaissance des modalités d'inscription à son deuxième appel à projets. Nous serions très heureux de vous voir participer à ce concours et vous souhaitons d'ores et déjà bonne chance !

✓ Introduction

Le Fonds MAIF pour l'Education lance son deuxième appel à projets qui vise à soutenir des actions d'intérêt général en faveur de l'accès à l'éducation pour tous (qu'elles soient menées en Métropole ou dans les DOM-TOM) mises en place par des organismes éligibles à recevoir des dons au titre du régime de mécénat.

A travers cet appel à projets, le Fonds MAIF pour l'Education souhaite faire émerger des initiatives sociales, culturelles et citoyennes dont l'objectif principal est de promouvoir l'Education au sens large.

L'appel à projets 2011 se déroulera en deux étapes.

Dans un premier temps, il sera décliné au niveau de chaque région administrative française : 22 régions en France métropolitaine et 3 régions dans les DOM (Guadeloupe, Martinique et Réunion). Chaque région sélectionnera et récompensera un projet lauréat parmi les dossiers reçus.

Dans un deuxième temps, les 25 lauréats régionaux concourront au Prix Edmond Proust (*fondateur de la MAIF*) délivré à l'échelon national.

✓ Dossier de participation

La participation est gratuite. Les dossiers de participation, téléchargeables sur notre site internet www.fondsmaifpourleducation.fr, devront nous être renvoyés par courrier postal au plus tard le 14 mai 2011 à l'adresse suivante :

**Fonds MAIF pour l'Education
Appel à projets 2011
200, avenue Salvador Allende
79000 NIORT**

Tous les dossiers seront centralisés par l'organisateur et redistribués ensuite aux régions pour délibération des jurys.

✓ Les jurys

Les jurys régionaux et national sont composés de représentants du Fonds MAIF pour l'Education, des membres désignés par lui, et de personnalités reconnues pour leur expertise et/ou leur engagement sur les champs éducatifs, culturels et sociaux.

✓ Les dotations

Le montant global attribué à l'appel à projets est de 47 500 €. Ce montant pourra être alloué en partie ou en totalité en fonction du nombre de dossiers participants en région.

Les dotations attribuées sont les suivantes :

1. Au niveau régional :
 - 1 500 € pour chaque projet lauréat en région
2. Au niveau national :
 - 5 000 € pour le Prix Edmond Proust
 - 3 000 € pour le deuxième lauréat national
 - 2 000 € pour le troisième lauréat national

✓ Calendrier

- Du 1^{er} mars au 14 mai 2011 : réception des dossiers de candidature.
- Du 15 au 30 juin 2011 : délibération des jurys régionaux.
- Du 15 au 30 septembre 2011 : remises des prix aux lauréats régionaux.
- Mi-octobre 2011 : délibération du jury national
- Fin novembre 2011 : remise du Prix national Edmond Proust

Pour toute information complémentaire, vous pouvez nous contacter par mail fondsmaif@maif.fr ou consulter notre site Internet www.fondsmaifpourleducation.fr.